

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil, lundi le 3 février 2020 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Présences : Mmes Marthe Garneau et Annie Gentesse
MM. Sylvain Jacques et Pierre Lavigne, sous la présidence d'Hélène Laroche, mairesse

Absence(s) : Mme Claudia Kirouac
M. Sylvain Baron

Nombre de citoyens : 9

Sont également présents madame Lucie Roberge, directrice générale/Secr.-trésorière et monsieur Mario Picotin.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Réflexion du jour**
- 2) **Ordre du jour – Adoption**
- 3) **Conseil**
 - a) Rapport de la mairesse
- 4) **Période de questions**
- 5) **Procès-verbaux – Adoption**
 - a) Procès-verbaux des 20 et 27 janvier 2020– Adoption
- 6) **Comptabilité**
 - a) Factures d’achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Janvier 2020
 - b) Aide aux familles – Couches lavables
 - b.1) Remboursement
 - c) Plan triennal d’immobilisations 2020-2022 – Adoption
- 7) **Dossiers municipaux**
 - a) Gestion du personnel
 - a.1) Journalier et préposé au déneigement – Ouverture de poste
 - b) Formation(s) – Autorisation
 - b.1) Union des municipalités du Québec (UMQ) – Les réseaux sociaux
 - b.2) Centre de valorisation (CVE) – Emploi-Québec; inscription
 - c) Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Adhésion 2020
 - d) Musée National de la Photographie Desjardins – Projet Escapade photo
 - e) Directeur général – Allocation de retraite
 - f) Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) – Adhésion 2020
 - g) Persévérance scolaire 2020 – Certificats-cadeaux; autorisation
 - h) Transport Diligence – Protocole 2020; renouvellement

- 8) Règlements municipaux**
- a) Règl. # 226-40 – Art. 2.2.4; modification
 - a.1) Adoption
 - b) Règl. # 231-15 – Art.4.2.4.8; largeur de chaussée; modification
 - b.1) Dépôt et présentation
 - b.2) Avis de motion
- 9) Urbanisme – Dossiers**
- a) Comité consultatif d’urbanisme – Procès-verbal; dépôt (retiré)
 - b) Dérogation(s) mineure(s) (retiré)
 - c) Permis de construction – Janvier 2020 et comparatifs 2019-2020
- 10) Urbanisme – PIIA**
- 11) Travaux publics**
- a) Comité des Travaux publics – Procès-verbal (20/01/2020); dépôt
 - a.1) SOGETEL inc. – Fibre optique/route 122; plan modifié
 - a.2) Club de motoneige ARDAD – Autorisation 2019-2020; modification
 - a.3) Club QUAD Les Baroudeurs – Autorisation 2019-2020; modification
 - b) Soumissions – Attribution
 - b.1) Garage municipal – Ingénierie structurale; mandat
 - b.2) Luminaires de rue DEL – Achat
 - b.3) Radios FM – Achat
 - b.4) Réfection de pavage 2019 – Surcharge chemin Émilien-Laforest
 - c) Lot 4 333 881 (partie) – Offre d’achat amendée
 - d) Union des municipalités du Québec (UMQ) – Énergir; entente-cadre; adhésion
 - e) Embellissement – Sortie 185 et terrain de l’église
- 12) Aqueduc/égout**
- a) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1 (conduite de refoulement)
 - a.1) Drainage St-Célestin – Autorisation
 - b) Centre de valorisation des eaux (CVE)
 - b.1) Sulfate d’aluminium – Achat
 - c) Rue Saint-Louis (Principale au # 210) – Infrastructure/réfection; mandat
- 13) Service incendie & sécurité publique**
- a) Rapport des sorties – Janvier 2020
 - b) Croix-Rouge – Entente 2020-2023
- 14) Office d’habitation Drummond (OHD)**
- a) États financiers 2020 – Rapport d’approbation
- 15) Loisirs et Commandites**
- a) Comité des loisirs
 - a.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
 - a.2) Aréna

- a.2.1) Système de réfrigération et ventilation – Volet automatisé; maintenance
- b) Art et culture
 - b.1) Bibliothèque
 - b.1.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
 - b.1.2) Prévention incendie – Mise aux normes; mandats
- c) 150^e anniversaire
 - c.1) Église – Luminaire; achat
 - c.2) Motion spéciale
- d) Chevaliers de Colomb
 - d.1) Coupole – Installation; autorisation
 - d.2) Aréna – Réaménagement; autorisation
- e) MRC – Fonds de la ruralité
 - e.1) Parc Guévremont – Mobilier urbain (reporté)
- f) Centre d'écoute et de prévention du suicide Drummond (CEPS) – Édition 2020

16) Certificat de disponibilité

- a) Certificat de disponibilité des crédits C-03/20

17) Période de questions

18) Correspondance

19) Levée de l'assemblée

2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

4898.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

3. CONSEIL

a) Rapport de la mairesse

- Semaine prévention du suicide du 2 au 8 février 2020
- Bulletin municipal – Fin février
- Spectacle clôture du 150^e

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jean-Paul Senneville

- Noue drainante/aménagement; information

M. Benoit Paradis

- Noue drainante/aménagement; information

M. Constant Fréchette

- Noue drainante/aménagement; information

5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION

a) Procès-verbaux des 20 et 27 janvier 2020 – Adoption

4899.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 20 et 27 janvier 2020 tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

6. COMPTABILITÉ

a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Janvier 2020

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4900.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de janvier 2020, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats	Janvier 2020	77 501,97 \$
Déboursés directs	Janvier 2020	508 749,76 \$
Dépenses préautorisées	Janvier 2020	22 827,65 \$
Rémunération globale	Janvier 2020	138 855,23 \$
Remboursement des dépenses/Km	Janvier 2020	0,00 \$
Total :		747 934,61 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Aide aux familles – Couches lavables

b.1) Remboursement

Considérant l'énoncé de la résolution # 4857.12.19 concernant la participation municipale dans le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4901.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu de verser, à titre de compensation municipale, la part des frais associés aux réclamations présentées pour l'achat de couches lavables de janvier 2020 selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 277,38 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Plan triennal d'immobilisations 2020-2022 – Adoption

Conformément aux dispositions des articles 953.1 et 957 du Code municipal, dépôt du plan triennal d'immobilisations pour la période 2020-2022 est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

4902.02.20 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'adopter le plan triennal d'immobilisations pour les années 2020-2022 tel que déposé;
- de rendre le document disponible sur le site Web de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

7. DOSSIERS MUNICIPAUX

a) Gestion du personnel

a.1) Journalier et préposé au déneigement – Ouverture de poste

Considérant qu'un poste de journalier et préposé au déneigement est vacant suite au départ de monsieur Harrisson (réf. : résol. municipale # 4816.12.19);

Considérant les discussions menées lors de la préparation du budget 2020 pour l'ouverture d'un poste de journalier et préposé au déneigement supplémentaire;

4903.02.20 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de faire les démarches pour combler le poste de journalier et préposé au déneigement laissé vacant;
- d'autoriser l'ouverture d'un poste supplémentaire de journalier et préposé au déneigement selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur;
- d'autoriser la directrice générale et le directeur des travaux publics à faire les démarches requises pour combler les postes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Formation(s) – Autorisation

b.1) Union des municipalités du Québec (UMQ) – Les réseaux sociaux

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4904.02.20 Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (287,43 \$/personne taxes incluses) plus les frais de déplacement du formateur et les autres frais inhérents au dossier pour mesdames Marie-Claude Dufresne et Lucie Grandmont à la formation sur les réseaux sociaux donnée par l'UMQ en mai à Saint-Majorique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.2) Centre de valorisation (CVE) – Emploi-Québec; inscription

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4905.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription et de délivrance d'une carte d'apprenti (117 \$ plus taxes) pour monsieur Sébastien Piette dans le cadre du programme d'apprentissage et de qualification professionnelle mis de l'avant par Emploi-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Adhésion 2020

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4906.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'acquitter à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les frais de cotisations et d'assurance frais juridiques pour 2020 pour la directrice générale et le greffier, et ce, pour un coût total de 1 820,41 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Musée National de la Photographie Desjardins – Projet Escapade photo

4907.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'informer le Musée National de la Photographie Desjardins que la Municipalité est intéressée à participer au projet « Escapade photo »;
- de désigner monsieur Pierre Lavigne comme représentant municipal sur le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Directeur général – Allocation de retraite

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4908.02.20 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- de verser à monsieur Mario Picotin, la somme de 21 000 \$ à titre d'allocation de retraite;
- que les arrangements soient pris avec ce dernier quant au versement de ladite somme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) – Adhésion 2020

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4909.02.20 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu de ne pas renouveler l'adhésion de la Municipalité au Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Persévérance scolaire 2020 – Certificats-cadeaux; autorisation

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4910.02.20 Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'autoriser la coordonnatrice en loisir à acheter, au nom de la Municipalité, vingt-cinq (25) certificats-cadeaux d'une valeur unitaire de 25 \$ chez Buropro Citation à Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Transport Diligence – Protocole 2020; renouvellement

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4911.02.20 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'accepter le protocole d'entente 2020 amendé pour le Service de transport des personnes handicapées, tel que proposé par Transport Diligence inc., et ce, pour une contribution municipale de 12 120 \$;
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale ou le greffier à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

a) Règl. # 226-40 – Art. 2.2.4; modification

a.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 20 janvier 2020;

Considérant que le projet de Règlement # 226-40, lequel a pour objet de modifier l'énoncé de la note 3 de l'article 2.2.4 concernant les taxes de vidange, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 20 janvier 2020;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 27 janvier 2020, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal;

4912.02.20

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le Règlement # 226-40, lequel a pour objet de modifier la note 3 de l'article 2.2.4 concernant les taxes de vidange.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Règl. # 231-15 – Art. 4.2.4.8 – Largeur de chaussée; modification

b.1) Dépôt et présentation

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, présentation du projet du Règlement # 231-15, lequel a pour objet de modifier l'article 4.2.4.8 du règlement de lotissement # 231 concernant les normes de conception des rues.

Dépôt du projet de règlement # 231-15 est fait et copie remise aux membres du conseil.

b.2) Avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère madame Marthe Garneau de l'adoption prochaine du Règlement # 231-15, lequel a pour objet de modifier l'article 4.2.4.8 du règlement de lotissement # 231 concernant les normes de conception des rues.

9. URBANISME – DOSSIERS

a) Comité consultatif d'urbanisme – Procès-verbal; dépôt (retiré)

b) Dérogation(s) mineure(s) (retiré)

c) Permis de construction – Janvier 2020 et comparatifs 2019-2020

Dépôt de la liste des permis de construction émis pour le mois de janvier 2020 et du comparatif avec l'année 2019 pour la même période est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

10. URBANISME - PIIA

11. TRAVAUX PUBLICS

a) Comité des Travaux publics – Procès-verbal (20/01/2020); dépôt

Dépôt du procès-verbal du comité des Travaux publics en date du 20/01/2020 est fait.

a.1) SOGETEL inc. – Fibre optique/route 122; plan modifié

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 4273.11.18 concernant l'implantation de la fibre optique sur la route 122;

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

4913.02.20

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'autoriser les travaux de câblage sur la route 122 entre les limites de Drummondville et celles de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (paroisse), et ce, de la manière proposée aux plans révisés joints au dossier SOGT011-D01-T2-REV1 et daté du 24 septembre 2019;
- d'autoriser la directrice générale ou le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

a.2) Club de motoneige ARDAD – Autorisation 2019-2020; modification

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 4778.11.19 concernant l'autorisation de circuler sur le territoire;

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

4914.02.20

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- de modifier l'énoncé du deuxième paragraphe de la résolution # 4778.11.19 de la manière suivante :
 - « - d'autoriser, pour la saison hivernale 2019-2020, la demande présentée par le Club de motoneige ARDAD Drummondville concernant le droit de circuler sur les routes, rangs et chemins suivants :
 - sur le rang 6 de Wendover Nord (côté est - avant l'intersection avec la route Houle); traverse de chemin;

- sur la route Houle (côté sud - près de l'intersection avec le rang 6 de Wendover Nord) : traverse de chemin;
- sur la route Houle du ruisseau « Décharge des Vingt – branche # 8 » à l'intersection avec le rang 6 de Wendover Nord sur une distance d'environ 400 mètres en direction de Sainte-Brigitte-des-Saults;
- dans le rang 6 de Wendover Nord (entre les lots 4 334 372 et 4 334 437 (lot 228/lot 271)) sur une distance d'environ 200 mètres en direction du chemin Maria-Allard;
- dans le rang 7 de Wendover Nord (entre les lots 4 334 437 et 4 334 446 (lot 271/lot 299)) sur une distance d'environ 200 mètres;
- dans le rang 3 de Wendover Sud (près du 1380) : traverse de chemin;
- sur la rue Lemire, sur une distance d'environ 100 mètres. »

Contre : monsieur Sylvain Jacques

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ par les conseillères et les conseillers

a.3) Club QUAD Les Baroudeurs – Autorisation 2019-2020; modification

Considérant l'énoncé des résolutions municipales # 4682.09.19 et # 4838.12.19 concernant l'autorisation de circuler sur le territoire;

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

4915.02.20

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- de modifier l'énoncé du deuxième paragraphe de la résolution # 4838.12.19 de la manière suivante :
 - « - d'autoriser, pour la saison hivernale 2019-2020, la demande présentée par le Club QUAD Les Baroudeurs concernant le droit de circuler sur les routes, rangs et chemins suivants :
 - sur la route Houle (côté sud - près de l'intersection avec le rang 6 de Wendover Nord) : traverse de chemin;
 - sur la route Houle, du ruisseau « Décharge des Vingt – branche # 8 » jusqu'à la traverse chemin de la route Houle décrite ci-haut sur une distance d'environ 400 mètres en direction de Sainte-Brigitte-des-Saults;
 - de circuler sur le rang 6 de Wendover Nord entre la route Houle et les limites de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults sur une longueur de 3 kilomètres;

- sur le rang 3 de Wendover Sud (après le 945 rang 3 Wendover Sud) : traverse de chemin;
- de circuler sur le rang 3 de Wendover Sud entre les numéros civiques 545 et 945 sur une longueur d'environ 800 mètres;
- de circuler sur la rue Lemire sur une longueur d'environ 100 mètres. »

Contre : monsieur Sylvain Jacques

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Soumissions – Attributions

b.1) Garage municipal – Ingénierie structurale; mandat

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4916.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu de retenir les services de la firme PJ consultant pour la préparation des plans d'une fosse pour l'entretien mécanique des véhicules, laquelle sera implantée dans le cadre des travaux d'agrandissement du garage municipal, et ce, selon les termes de l'offre de service datée du 2 décembre 2019 et pour les coûts suivants :

- préparation des plans et coordination avec les professionnels et l'entrepreneur général : 2 299,50 \$ (taxes incluses);
- assistance à la surveillance de chantier (sur demande) : 584,87 \$/visite (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.2) Luminaires de rue DEL – Achat

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4917.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu de retenir la proposition de Nedco Drummondville pour l'achat de cinquante (50) luminaires de rue au DEL, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 6 décembre 2019 et pour un montant de 15 133,59 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.3) Radios FM – Achat

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4918.02.20

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu de retenir la proposition de Communication Plus pour l'achat de huit (8) appareils et leurs accessoires, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 17 janvier 2020 et pour un montant de 3 583,77 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.4) Réfection de pavage 2019 - Surcharge chemin Émilien-Laforest

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 4543.05.19 concernant l'attribution du contrat pour la réfection du pavage sur différentes rues de la municipalité;

Considérant l'énoncé de la note 1) de l'article 2.1 du cahier des charges pour la réfection du pavage 2019;

Considérant que des travaux supplémentaires de réfection ont été requis sur le chemin Émilien-Laforest pour en assurer la conformité et la sécurité des automobilistes y circulant;

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics - 19/08/2019 p.5) pour l'exécution des travaux supplémentaires;

Considérant que lesdits travaux ont engendré un dépassement de coûts;

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

Considérant que la Municipalité disposait des fonds nécessaires à même son budget d'opération pour couvrir la dépense;

4919.02.20

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- d'accepter, dans le cadre du contrat attribué à la firme Vallières Asphalte inc. pour la réfection de pavage, la dépense supplémentaire faite en lien avec l'ajout de 100 tonnes métriques de pavage pour le chemin Émilien-Laforest le tout représentant une somme de 15 046 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Lot 4 333 881 (partie) – Offre d’achat amendée

Considérant l’énoncé de la résolution municipale # 4145.07.18 concernant l’achat d’une partie du lot 4 333 881;

Considérant la décision rendue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier (réf. : Décision 424056 en date du 9 janvier 2020);

Considérant les discussions menées avec le vendeur quant à l’acquisition des parcelles # 2 et 3 au lieu des parcelles # 1 et 2 telles qu’originellement prévues au dossier (réf. : plan d’arpentage – P. Lachapelle 10/04/2019) et au prix de vente;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4920.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- de faire l’acquisition des parcelles # 2 et 3 du lot 4 333 881 telles que décrites dans le plan d’arpentage préparé par Pierre Lachapelle en date du 10 avril 2019 et appartenant à messieurs Richard et Serge Laguë, et ce, pour un montant de 60 000 \$ plus taxes;
- d’entériner le projet d’offre d’achat amendé tel que présenté;
- d’autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Union des municipalités du Québec (UMQ) – Énergir; entente-cadre; adhésion

Considérant que les municipalités sont, en vertu de la Loi sur les compétences municipales (L.Q.R. c. C-41.1), gestionnaires et propriétaires de l’emprise publique municipale;

Considérant que la Loi sur la Régie de l’énergie (L.Q.R. chapitre R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d’accès au territoire municipale afin qu’il puisse déployer et entretenir ce réseau de distribution;

Considérant qu’il est prévu que l’installation de ces réseaux sur le territoire municipal s’effectue selon les conditions convenues entre les distributeurs et la Municipalité ou, à défaut d’entente, aux conditions fixées par la Régie de l’énergie;

Considérant qu’il est important que chaque partie, qu’il s’agisse d’une municipalité, d’un contribuable ou d’une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d’équipements dans l’emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la Municipalité;

Considérant que le 29 octobre 2019, Énergir et l’UMQ ont conclu une entente-cadre à cet égard;

Considérant que l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir sur le territoire de la municipalité;

Considérant que l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la Municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier;

Après étude et considération :

4921.02.20 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- que les conditions prévues dans l'entente-cadre conclue entre l'UMQ et Énergir soient adoptées telles que soumises;
- que copies de cette résolution soient transmises à l'UMQ et à Énergir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Embellissement – Sortie 185 et terrain de l'église

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4922.02.20 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'accepter la proposition de la firme Beauregard et associés pour la réalisation de conseils floraux en vue de la suite du projet d'embellissement sur le terrain de l'église et le changement du panneau d'identification à la sortie 185, et ce, pour un montant maximal de 5 748,75 \$ taxes incluses;
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale ou le greffier à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

12. AQUEDUC / ÉGOUT

a) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1 (conduite de refoulement)

a.1) Drainage St-Célestin – Autorisation

Considérant que des travaux de remise en état du drainage agricole sur le lot 4 333 731 suite au passage de la conduite de refoulement des eaux usées en provenance du domaine Hébert ont été requis;

Considérant les conditions associées à la servitude donnée par monsieur Lussier propriétaire du lot 4 333 731;

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/01/2020);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4923.02.20

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu de payer à la firme Drainage St-Célestin la somme de 10 091,65 \$ (taxes incluses) pour l'exécution de travaux correctifs de drainage sur le lot 4 333 731 appartenant à la ferme J.R. Lussier et fils inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Centre de valorisation des eaux (CVE)

b.1) Sulfate d'aluminium - Achat

Considérant la recommandation faite par le comité des Travaux publics (réf.: p.-v. travaux publics 20/01/20);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4924.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'accorder, à la firme Kemira, le contrat pour la fourniture de sulfate d'aluminium pour l'opération du centre de valorisation des eaux (CVE), et ce, selon les termes et conditions de la soumission datée du 21 janvier 2020 et pour les sommes suivantes :

- prix (t.m.) : 316,18 \$ /t.m. (taxes incluses)
- prix global (40 t.m) : 12 647,20 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Rue Saint-Louis (Principale au # 210) – Infrastructure/réfection; mandat

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3023.09.15 concernant les services professionnels de la firme EXP en lien avec le remplacement des infrastructures d'aqueduc et d'égout entre le 210 et le 880 de la rue Saint-Louis;

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 4796.11.19 concernant le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4925.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'accepter la proposition de la firme EXP concernant les services professionnels à fournir en lien avec le remplacement des infrastructures d'aqueduc et d'égout entre la rue Principale et le 210 de la rue Saint-Louis, et ce, selon les termes et conditions de l'offre faite en date du 3 février 2020 pour les montants suivants :

- plan, devis et estimations définitifs : 7 927,53 \$ (taxes incluses)

- activités d'assistance/MTQ : 1 150,00 \$ (taxes incluses)
(taux sur base horaire – coûts estimés)

Note : Les frais de déplacement et de repas en lien avec les activités d'assistance sont en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) Rapport des sorties – Janvier 2020

Dépôt du bilan des sorties pour le Service incendie pour le mois de janvier 2020 est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

b) Croix-Rouge – Entente 2020-2023

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4926.02.20

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'autoriser :

- le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le greffier à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents à l'entente de service à conclure avec la Croix-Rouge pour la période 2020- 2023;
- le versement d'une somme de 832,32 \$ à titre de contribution municipale pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

14. OFFICE D'HABITATION DRUMMOND (OHD)

a) États financiers 2017 – Rapport d'approbation

4927.02.20

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'approuver les états financiers 2017 de l'Office d'habitation Drummond tels que soumis par la Société d'habitation du Québec;
- d'autoriser le versement d'une somme de 915 \$ à titre de solde dû sur la contribution municipale 2017 versée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

15. LOISIRS & COMMANDITES

a) Comité des loisirs

a.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)

a.2) Aréna

a.2.1) Système de réfrigération et ventilation – Volet automatisé; maintenance

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4928.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- de retenir la proposition de la firme Pur Climat Contrôles pour le programme de maintenance du volet automatisé des systèmes de réfrigération et de ventilation de l'aréna pour l'année 2020, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 16 décembre 2019 et pour un coût total de 7 176,74 \$;
- le cas échéant, d'autoriser la directrice générale ou le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Art et culture

b.1) Bibliothèque

b.1.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)

b.1.2) Prévention incendie – Mise aux normes; mandats

Considérant le rapport d'inspection produit par le préventionniste et les travaux de mise aux normes recommandés par ce dernier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4929.02.20

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu de retenir les propositions suivantes pour la mise aux normes de différents équipements de la bibliothèque, savoir :

Équipement	Fournisseur	Montant
Sorties de secours :	Portes CNI	2 067,20 \$
Système d'alarme incendie :	RCL	2 984,85 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) 150^e anniversaire

c.1) Église – Luminaire; achat

Considérant le spectacle de clôture du 150^e prévu pour le 1^{er} février à l'église;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4930.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu de retenir la proposition de la firme Lumen pour l'achat d'une ampoule de remplacement pour le système d'éclairage sis en façade de l'église, et ce, au montant de 275,35 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c.2) Motion spéciale

Madame Marthe Garneau demande que soit inscrite au procès-verbal une mention spéciale de félicitations et de remerciements pour l'organisation et la gestion des activités réalisées par les membres du comité des Fêtes du 150^e, soit madame Hélène Laroche, présidente, et messieurs Pierre Lavigne et Sylvain Baron.

d) Chevaliers de Colomb

d.1) Coupole – Installation; autorisation

Suite aux informations reçues, avis est donné par la directrice que le dossier est retiré de l'ordre du jour compte tenu que des arrangements ont été pris par l'organisme avec Cogéco inc.

d.2) Aréna – Réaménagement; autorisation

Considérant les démarches faites pour l'ajout d'un espace de rangement supplémentaire pour des équipements appartenant aux Chevaliers de Colomb;

Considérant que parmi les solutions envisagées la relocalisation du bureau du coordonnateur au rez-de-chaussée de l'aréna dans l'espace occupé par le restaurant permet la récupération d'un espace attenant au local des Chevaliers de Colomb;

4931.02.20

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'autoriser les travaux de relocalisation du bureau du coordonnateur au rez-de-chaussée de l'aréna dans l'espace occupé par le restaurant;
- que l'autorisation demeure conditionnelle :
 - au dépôt de plans signés par un architecte et, si requis, par un ingénieur;
 - à l'approbation des plans par la Municipalité;

- à l'émission du permis de rénovation;
- à l'exécution des travaux par un entrepreneur qualifié;
- qu'un avis soit donné au directeur des travaux publics des dates prévues pour le début du chantier;
- que les coûts pour la préparation des plans et devis, le permis de construction, l'exécution des travaux et la surveillance de ces derniers soient assumés par les Chevaliers de Colomb.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) MRC – Fonds de la ruralité

e.1) Parc Guévremont – Mobilier urbain (reporté)

f) Centre d'écoute et de prévention du suicide Drummond (CEPS) – Édition 2020

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-03/20 émis;

4932.02.20

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (500 \$ taxes incluses) pour quatre conseillers à l'activité de financement organisée par le Centre d'écoute et de prévention du suicide Drummond (CEPS) en juin 2020 à Saint-Cyrille-de-Wendover.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

16. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

a) Certificat de disponibilité des crédits C-03/20

Conformément aux dispositions du règlement # 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lucie Roberge, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand-livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requis, à partir de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER
Ce 3 février 2020

Lucie Roberge
Directrice générale/Secr.-trésorière

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Yvon Descoteaux

- point 11a.1) Information – Fibre optique (rue St-Jean-Baptiste)
- 2^e école – Information (maternelle 4 ans; possibilité discutée avec CSDC)
- Caserne – Agrandissement; information (SUMI; subvention 2021)
- Compte de taxes - Information

M. Morin

- DSA – Demande de rencontre avec la maison

18. CORRESPONDANCE

Le dépôt de la correspondance est fait.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 20 h 54.

Signé :

Hélène Laroche, mairesse

Lucie Roberge
Directrice générale/Secrétaire-trésorière